

RÉSIDENCE LES ALPES

QUATRE APPARTEMENTS PPE

PULLY - VD

Maître de l'ouvrage
 Shangri-la Development SA
 1023 Crissier

Architecte
 Wurlod architectes SA
 Daniel Wurlod arch. EPFZ-SIA
 chemin de Fantaisie 3B
 1009 Pully

Collaborateurs :
 Daniel Wurlod
 Rossella Coi

Entreprise générale
 Karl Steiner SA
 Chemin du Viaduc 1
 1000 Lausanne 16 Malley
Direction des travaux :
 Andy Kaufmann

Acousticien
 D'Silence Acoustique SA
 Bertrand De Rochebrune
 Avenue William-Fraisse 3
 1006 Lausanne

Géomètre
 Renaud et Burnand SA
 Avenue Général-Guisan 40
 1009 Pully

Coordonnées
 Avenue des Alpes 10 A
 1009 Pully

Conception 2006

Réalisation 2008



SITUATION - PROGRAMME

Six niveaux pour quatre logements. Le bâtiment prend place dans un quartier de villas situé à l'amont de la ligne de chemin de fer Lausanne-Berne, sur la commune de Pully. L'avenue des Alpes borde la voie ferrée, sur un replat dans le coteau qui repart en pente marquée pour s'élever jusqu'à la Rosiaz, au nord de la commune.

L'immeuble propose un rez-de-chaussée, deux étages et un attique. Implanté le long de l'avenue des Alpes,

il permet d'offrir une orientation nord-sud qui dégage une très belle vue sur le lac et les Alpes de Haute-Savoie. Totalisant six niveaux dont un sous-sol, le bâtiment accueille quatre appartements dont un duplex, plus des garages semi-enterrés pouvant recevoir huit véhicules.

PROJET

Exploitation des circonstances locales. Développé pour répondre aux exigences réglementaires contraignantes tout en offrant des fonctionnalités intéressantes

Photos

Dessiné pour répondre à la fois aux fonctionnalités recherchées et aux exigences réglementaires, le bâtiment se distingue par sa volumétrie hétérogène et des lignes déterminant des symétries fortes.





CARACTÉRISTIQUES

| | |
|------------------------------|---|
| Nombre d'appartements : | 4 |
| Nombre de niveaux : | 6 |
| Place de parc extérieure : | 1 |
| Places de parc intérieures : | 8 |

et mettant à profit l'attrait des lieux, le bâtiment présente la volumétrie et les lignes typiques que dictent l'ensemble de ces circonstances juxtaposées: de grandes terrasses sud développent des retours latéraux et soulignent fortement les étages, tandis que la toiture cintrée surmonte l'ensemble en le marquant avec force.

Ce mode de réalisation favorise l'exploitation maximale des coefficients autorisés, tout en utilisant au mieux les ressources offertes par l'orientation et la géométrie de la parcelle. La très belle vue est exploitée de façon optimale, de même que les volumes intérieurs déterminés de cette

manière, se révèlent confortables, lumineux et aérés. Les grandes terrasses peuvent ainsi être exploitées au mieux de leurs capacités, laissant largement la place à l'installation de mobilier extérieur, en augmentant la spatialité des appartements durant la belle saison.



Construit en béton armé et maçonnerie, le bâtiment répond aux critères usuels des constructions contemporaines et s'inscrit dans une ligne qualitative générale de bon standard.



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Maçonnerie
Béton armé

FRUTIGER SA Vaud
1073 Savigny

Terrassements

LMT SA
1042 Bioley-Orjulaz

Echafaudages

ROTH Echafaudages SA
1303 Vufflens-la-Ville

Menuiseries extérieures

TRIPLAST Sàrl
1530 Payerne

Ferblanterie

MARMILLOD SA
1018 Lausanne

Peinture extérieure, crépi

CLÉMENT Peinture SA
1700 Fribourg

Stores

SCHENKER Stores SA
1023 Crissier

Installations électriques

EasyElec SA
1004 Lausanne

Chauffage-Ventilation

MONNIER SA
1009 Pully

Installations sanitaires

MAYOR & Cie SA
1009 Pully

Cuisines

SANITAS TROESCH SA
1023 Crissier

Plâtrerie-Peinture

SELIMAJ Frères Sàrl
1008 Prilly

Vitrierie

MORIGI SA
1004 Lausanne

Menuiserie

André STALDER SA
1217 Meyrin

Ascenseur

OTIS SA
1000 Lausanne 25

Serrurerie

Mul-T-Loek SA
1203 Genève

Carrelages

Luis FERREIRA Carrelage
1008 Prilly

Aménagements extérieurs

MATHIS SA
1022 Chavannes-près-Renens